

Communiqué de presse
Berne, le 2 février 2022

Décisions sur les mesures Covid-19: le Conseil fédéral lâche du lest et l'économie demande la suppression des mesures en une seule fois

L'Union suisse des arts et métiers usam, GastroSuisse, la Fédération Suisse des Centres Fitness et de Santé FSCFS, EXPO EVENT Swiss LiveCom Association ainsi que SwissDrink prennent acte avec satisfaction du fait que le Conseil fédéral réponde à leur demande de supprimer immédiatement l'obligation de travailler à domicile et d'abroger les dispositions relatives à la quarantaine. La lenteur du processus concernant le certificat obligatoire, dont pâtissent de nombreuses branches, reste incompréhensible. Les mesures restantes doivent être supprimées le plus rapidement possible et en une seule fois.

La situation dans les unités de soins intensifs montre que le temps est venu d'abolir les mesures restrictives pour l'économie, telles que l'obligation de travailler à domicile et la quarantaine. C'est précisément ce que les organisations économiques ont exigé la semaine dernière. Elles prennent donc acte avec satisfaction du fait que le Conseil fédéral lâche du lest et renonce à prolonger ces mesures non fondées sur des preuves.

L'Union suisse des arts et métiers usam s'engage résolument en faveur de la variante 1 proposée par le Conseil fédéral. La décision prise aujourd'hui de mettre en consultation la suppression du certificat obligatoire et de prolonger ainsi l'obligation de deux semaines supplémentaires témoigne une fois de plus d'un manque de courage et reste encore et toujours non fondée sur des preuves. Pour les branches concernées, le certificat obligatoire représente une perte de chiffre d'affaires inutile et massive. La lenteur du processus prive en outre ces branches de la sécurité de planification dont elles ont absolument besoin. Le conseiller fédéral Berset doit maintenant tenir parole et lever rapidement les mesures au vu de la détente de la situation enregistrée dans les unités de soins intensifs.

Maintenant que la situation s'est détendue, il convient aussi de lever la situation particulière et de décréter le retour à la situation ordinaire. La Suisse doit apprendre à vivre avec ce virus sans que les droits fondamentaux garantis par la Constitution ne soient restreints de manière disproportionnée. Le pays a impérativement besoin de revenir à la normalité pour le bien de la société et de l'économie. Il faut – comme l'ont demandé les organisations économiques – fixer tout de suite un «jour de la liberté».

De nombreuses entreprises continuent de subir de fortes baisses de chiffre d'affaires dues aux mesures et luttent pour leur survie. Un soutien rapide par le biais des aides pour cas de rigueur est en l'occurrence indispensable. C'est la raison pour laquelle les associations se sont opposées à l'introduction de nouveaux obstacles administratifs tels que le critère RHT ou la preuve des mesures d'entraide. Cela avec succès, puisque le Conseil fédéral renonce à leur introduction.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, conseiller national Le Centre, président usam, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur Union suisse des arts et métiers usam, portable 079 285 47 09

Casimir Platzer, président GastroSuisse, tél. 033 675 80 00, portable 079 675 42 20

Claude Ammann, président Fédération Suisse des Centres Fitness et de Santé FSCFS,
portable 079 476 12 63

Christoph Kamber, président EXPO EVENT, portable 079 679 12 36

Alois Gmür, conseiller national Le Centre, président central ASDB, brasseur, portable 079 381 98 75